



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE**



SM le Roi adresse un discours à la Nation à l'occasion du 49ème anniversaire de la Marche Verte (Texte intégral)

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé mercredi soir un Discours à Son peuple fidèle à l'occasion du 49ème anniversaire de la glorieuse Marche Verte.

Voici le texte intégral du Discours Royal: "Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons. Cher peuple,

Nous sommes particulièrement fiers de commémorer aujourd'hui le quarante-neuvième anniversaire de la Marche Verte.

Pacifique et populaire, elle permit de récupérer le Sahara marocain et d'affermir l'attachement de sa population à la mère-patrie.

Depuis lors, le Maroc s'emploie avec succès à consacrer l'évidence d'une réalité tangible et d'une vérité irrévocable, fondées sur le socle du bon droit, de la légitimité et de l'engagement responsable.

Il s'agit notamment :

- Premièrement : de l'attachement de Nos fils du Sahara à leur marocanité et aux symboles sacrés de la Nation, en vertu des liens séculaires de la Beia qui unissent la population du Sahara et les Rois du Maroc ;
- Deuxièmement : de la dynamique de renouveau et de développement, de la sécurité et de la stabilité dont jouit le Sahara marocain ;
- Troisièmement : de la reconnaissance internationale accrue de la Marocanité du Sahara et du large soutien à la Proposition d'Autonomie. En contraste avec cet état de choses légitime et naturel,

se dresse malheureusement une autre configuration, déconnectée du monde réel en ce sens qu'elle se nourrit des mythes du passé et s'accroche désespérément à des thèses périmées. Parmi ses tenants,

- Les uns réclament toujours la tenue d'un référendum, en dépit de l'abandon de cette option par les Nations Unies du fait de son inapplicabilité. Dans le même temps, ce sont les mêmes qui refusent le recensement des populations séquestrées dans les camps de Tindouf où, tenues en otages dans des conditions lamentables, elles sont humiliées, malmenées, privées des droits les plus élémentaires.

- Les autres, dans leur convoitise d'un accès à l'Atlantique, instrumentalisent l'affaire du Sahara.

A ceux-là, Nous disons tout simplement que nous n'y sommes pas opposés. De fait, ainsi que chacun le sait, le Maroc a été l'artisan d'une initiative internationale tendant à faciliter l'accès des Etats du Sahel à l'Océan Atlantique. Conçue dans un esprit de collaboration, de partenariat et de progrès partagé, cette entreprise se propose d'être bénéfique à l'ensemble des pays de la région.

- Il y a ensuite ceux qui se servent de l'affaire du Sahara comme paravent pour couvrir leurs nombreux problèmes domestiques.

- Il y a aussi une autre catégorie qui détourne les aspects juridiques de cette question à des fins politiques étriquées.

A ceux-là, Nous disons que les partenariats et les engagements juridiques du Maroc ne se feront jamais au détriment de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

Le temps est donc venu pour les Nations Unies de prendre leurs responsabilités en mettant en évidence la grande différence entre deux paradigmes : celui qu'incarne le Maroc dans son Sahara, réaliste et légitime et celui qui repose sur une vision sclérosée, coupée du monde réel et de ses évolutions. Cher peuple,

L'affaire de notre intégrité territoriale se trouve à une phase qui requiert la mobilisation permanente de tous.

A cet égard, Nous tenons plus particulièrement à saluer le patriotisme des Marocains résidant à l'étranger et leur engagement à défendre les

symboles sacrés de la Nation et à contribuer au développement de leur pays.

Afin de renforcer le lien entre cette frange de la population et la mère-patrie, Nous avons décidé d'opérer une nouvelle transformation dans le mode de gestion des affaires de la communauté marocaine à l'étranger. Les institutions concernées seront ainsi restructurées, de manière à prévenir le chevauchement de leurs attributions respectives et l'éparpillement des intervenants et afin d'assurer leur adaptation aux nouveaux besoins de cette communauté.

A cette fin, Nous avons orienté le gouvernement pour qu'il procède à la restructuration de ce cadre institutionnel autour de deux entités clés :

- La première est le Conseil de la Communauté marocaine à l'Étranger qui, en tant qu'institution constitutionnelle autonome, doit assumer pleinement son rôle de cadre de réflexion et de force de proposition et refléter la représentativité des différentes composantes de cette communauté.

A cet égard, Nous appelons à diligenter l'adoption de la nouvelle loi relative au Conseil, dans la perspective de son installation dans les meilleurs délais.

- La seconde est "la Fondation Mohammedia des Marocains résidant à l'étranger" : cette instance dédiée, une fois créée, deviendra le bras opérationnel de la politique publique en la matière.

Ainsi, la nouvelle Fondation sera chargée d'agréger les attributions actuellement dispersées entre une multitude d'acteurs, de coordonner l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie nationale dédiée aux Marocains résidant à l'étranger.

En outre, cette nouvelle structure assurera la gestion du "Mécanisme national de mobilisation des compétences des Marocains résidant à l'étranger", dont Nous avons appelé de nos vœux la création et que Nous avons inscrit en tête des missions dévolues à la Fondation.

Le but est d'ouvrir la voie aux compétences et aux expertises marocaines installées à l'étranger et d'accompagner les porteurs d'initiatives et de projets.

Par ailleurs, Nous attendons de cette institution qu'à la faveur de l'implication des départements ministériels concernés et des différents acteurs, elle donne une forte impulsion à l'encadrement linguistique, culturel et religieux des membres de la communauté, toutes générations confondues.

A ce propos, la simplification et la numérisation des procédures administratives et judiciaires à l'intention de Nos fils établis à l'étranger figurent parmi les défis majeurs que cette instance devra relever.

Nous avons également à cœur d'ouvrir de nouvelles perspectives aux membres de la Communauté qui sont désireux d'investir dans leur pays. En effet, il est inconcevable que leur contribution au volume des investissements nationaux privés se limite à 10%.

Cher peuple,

Les sacrifices de la génération de la Marche Verte nous incitent à plus de mobilisation et de vigilance pour renforcer nos acquis en ce qui concerne la consolidation de la marocanité du Sahara et pour poursuivre la dynamique de développement à l'œuvre dans nos Provinces du Sud.

Dans le même esprit, il faut veiller à ce que les fruits du progrès et du développement profitent aux citoyens de toutes les régions du pays, du Rif au Sahara, de l'Oriental à l'Océan, en passant par les zones montagneuses, les plaines et les oasis.

La célébration de la glorieuse Marche Verte est l'occasion pour nous de nous remémorer l'éternel serment de cette épopée, en gage de fidélité à la mémoire immaculée de Son Artisan, Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa sainte miséricorde, ainsi que des valeureux martyrs de la Nation. Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".

MAP: 06/11/2024